

Sujet :[INTERNET] avis d'enquête publique Catella Romorantin et
Villefranche sur-Cher

Date :Tue, 21 Mar 2023 18:11:26 +0100

De :Florine BERNARD

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Florine GATEAU - 41 -

Bonjour,

Veillez trouver ma contribution à l'enquête
publique à propos du projet Catella, sis à
Romorantin et Villefranche-sur-Cher.

Quoi penser des 2 plates-formes logistiques
que l'édile de Romorantin et Catella ont imaginé
sans jamais avoir consulté la population ?

Le dossier fait état d'un projet de construction de :

- 7 cellules de stockage faisant chacune 6 000 m² et 72 quais de déchargement pour une
surface de 43 761 m²

- 5 cellules entre 3 000 m² et 5 800 m² et 28 quais de déchargement pour une autre surface
de 27 599 m² à 14 m de hauteur. L'ensemble pharaonique fait une surface totale de 610
000 m², dont 375 000 m² en bâtiments de stockage.

Le secret est sciemment entretenu, la population n'a aucune idée de la destination de ces
plates-formes, sauf à participer au grand déménagement du Monde. Tout ce qui transiterait
ici est produit à l'autre bout de la Terre.

Merci de bien vouloir nous dire à quel endroit nous pouvons trouver l'étude sérieuse
concernant l'impact sur la qualité environnementale sur TOUTE la région.

Il est écrit qu'il s'agirait d'y entreposer de produits inflammables. Ça nous fait une belle

jambe ! Quels sont les risques encourus pour la population en cas d'incident ?

Je souhaite connaître votre avis à ce sujet.

196 camions soit 392 allers-retours 6 jours et 6 nuits par semaine pour commencer, augmentés de 600 véhicules légers quotidiens en allers-retours aussi, vont sérieusement impacter la vie locale et la qualité de vie de la population locale !

Avez-vous quantifié les gaz à effet de serre générés par ce trafic ?

Et ça n'est pas tout : nulle part ne sont considérées les nuisances sonores et dangereuses engendrées par le passage de tous ces véhicules dans les villages environnants, desservis par la D 922, puisque Romorantin en sera la plaque tournante, du Nord au Sud et d'Est en Ouest. D'autant qu'aucune obligation à emprunter l'autoroute à ces poids lourds n'existe, et nous savons pourquoi !

Qui donc va régler la note pour l'entretien et la réfection des routes impactées par ce surplus de circulation, alors que la qualité du réseau routier laisse tant à désirer dans notre région ?

Où pouvons-nous trouver ces études, alors que le dossier ne fait état que de l'environnement immédiat des plates-formes ?

Il est question d'une mesure compensatoire à hauteur de 1,2. Elle s'avère largement insuffisante, la norme étant de 1,5 au minimum.

Que comptez-vous faire ?

Confirmez-nous les types d'emplois, les contrats prévus et le montant des salaires versés aux futurs salarié-e-s dont on sait que le bassin d'emploi local n'y suffirait largement pas ! Chacun sait aussi la propension à remplacer à terme très court, les employé-e-s dans ce type d'activité par l'IA et la robotisation.

Les concepteurs de ce projet absurde promettent 350 emplois. Sornettes que tout cela : comment est-il possible d'avancer ce chiffre, ne sachant pas qui viendrait s'y installer ? Ou bien alors, il faut comprendre qu'on nous cache des choses ?

Notre exigence est donc que les 2 promoteurs s'y engagent en réunion publique !

Nous disons NON à ce projet inutile et dangereux, qui s'inscrit uniquement dans l'esprit de « faire du fric » et comme nous le disions plus haut « déménager le Monde ». La réponse est à lire dans la présentation que Catella fait de son entreprise, c'est très instructif, l'avez-vous bien lu ?

Tout aussi instructif, la dernière et toute récente communication du GIEC (qui crie au secours) nous apporte une réponse... très sérieuse, celle-ci !